



Tarifs du Centre Hospitalier Jacques Coeur (actes non pris en charge par l'assurance maladie)

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. » (Arrêté du 30 mai 2018 relatif à l'information des personnes destinataires d'activités de prévention, de diagnostic et/ou de soin).

Vous trouverez l'intégralité de ces tarifs sur le site internet du Centre Hospitalier Jacques Coeur (www.ch-bourges.fr), rubrique « Mes frais ».

La participation de l'assuré aux frais de soins ci-dessous a été déterminée en fonction des coûts associés (humains et matériels) à leur réalisation.

CHIRURGIE

Chirurgie réfractive

Procédure PRK	910,00 €
Procédure LASIK	1060,00 €

Ophthalmologie : implants multifocaux

Implant monofocal torique Zeiss ou Physiol	110,00 €
Implant multifocal Zeiss	120,00 €
Implant trifocal Physiol	226,00 €
Implant trifocal Zeiss	280,00 €
Implant trifocal torique Physiol	595,00 €
Implant torique multifocal Zeiss	439,00 €
Pharmacie : gestion et traçabilité par implant	11,00 €

Plastie mammaire : tarifs des actes de soins

Plastie mammaire d'augmentation	490,82 €
Changement d'implant mammaire	387,46 €
Mastopexie bilatérale	668,99 €

Plastie abdominale

Plastie abdominale sans transposition de l'ombilic avec lipoaspiration	578,00 €
Lipoaspiration sous trochantérienne	323,81 €

Blépharoplastie

Blépharoplastie supérieure bilatérale	329,40 €
Blépharoplastie inférieure bilatérale	329,40 €
Blépharoplastie des 4 paupières	334,04 €



Tarifs du Centre Hospitalier Jacques Coeur (actes non pris en charge par l'assurance maladie)

CHIRURGIE

Complément de facturation aux actes de plasties mammaires et blepharoplastie

Séjour pour une entrée et sortie le même jour :

tarif de chirurgie arrêté par l'ARS le 24/01/18 divisé par 2 464,82 €

Séjour à partir d'une nuit : tarif à facturer par jour 929,64 €

Tarif LPPR de l'implant 380,00 €

Forfait journalier pour un séjour à partir d'une nuit 20,00 €/jour

(+ 20,00 € pour le jour de sortie)

VACCINS ET CONSULTATIONS VOYAGEURS

Rage 30,00 €

Fièvre jaune 45,00 €

Typhoïde 35,00 €

Grippe 10,00 €

Hépatite A 25,00 €

Encéphalite japonaise 90,00 €

Typhoïde et hépatite A 60,00 €

Duplicata de carnet de vaccination 15,00 €

Consultation médicale 1 personne 23,00 €

Consultation médicale de groupe 46,00 €

REGIME PARTICULIER EN HOSPITALISATION DE COURT SEJOUR ET SOINS DE SUITE

Supplément chambre particulière MCO 39,00 €

Supplément chambre particulière SSR 28,00 €

PRESTATION ACCOMPAGNANT

Lit supplémentaire 18,00 €

Petit déjeuner 3,00 €

Déjeuner 9,50 €

PRESTATION ACCOMPAGNANT

Article 5 du décret 97.1039 du 17 novembre 1997

facturation du séjour en chambre mortuaire au-delà de 3 jours 36,00 €